

Les quelques raisons du *Hirak* des journalistes de «la Radio Algérienne»

Some of the reasons of the *Hirak* of the journalists of «the Algerian Radio»

Hakim HAMZAOU

Maitres de conférences «B»

à l'ENSJSI Alger

hamzaoui.hakim@gmail.com

Date de réception : 19/11/2019 Date d'acceptation : 12/11/2020 Date de publication : 14/01/2021

Résumé :

Cet article scientifique, traite de certains facteurs qui limitent la liberté d'expression des journalistes travaillant dans les chaînes 1, 2, 3, 4 et *Radionet* de la «Radio Algérienne». Il s'agit des briefings, de l'insatisfaction professionnelle et de la perception du rôle. Cette étude réalisée en 2017, actualisée en 2019, grâce à de nouvelles démarches méthodologiques, vient expliquer, en partie le «Hirak» des journalistes de ce média, après celui du peuple déclenché le 22 février 2019.

Mots clés : journaliste, radio, Hirak, briefing, liberté d'expression.

Abstract :

This scientific article deals with some factors that limit the freedom of expression of the journalists of the channels : 1, 2, 3, and 4 and *Radionet*, of the «Algerian Radio». These are : Briefings, professional dissatisfaction and role perception. This study was conducted in 2017, and updated in 2019, thanks to new methodological approaches, comes to explain the Hirak of the journalists of this media, after the Hirak of the people, started on February 22, 2019.

Keywords : journalists, radio, Hirak, briefings, freedom of expression.

Introduction :

Les journalistes de *l'Entreprise nationale de la radio diffusion sonore* ont profité de l'occasion du *Hirak*, le 22 février 2019, pour s'indigner contre le traitement médiatique subjectif de certains événements. Dans leur premier sit-in du 27 février 2019, tenu après que cette entreprise a passé sous silence la première marche de ce mouvement, ils se sont soulevés contre la répression qu'ils subissaient au quotidien (OULEBSIR, 2019, p. 2). Le rôle social du journaliste en Algérie a souvent été influencé par le contexte sociopolitique de chaque époque. L'histoire de la presse algérienne, depuis la période coloniale à nos jours, l'a si bien montré (BRAHIMI, 1989). Les journalistes de la presse publique se sont tout le temps consacrés à *la communication* de la vision officielle de la réalité algérienne, sans être convaincus de ce rôle (IHADDADEN, 2002). Il y aura des mécanismes au sein de la *sphère productive* (qu'on appelle également *interne*) à travers lesquels l'Etat oriente cette production. En sociologie du journalisme l'étude de *la sphère productive* consiste à comprendre comment se nouent les relations de travail au sein de l'entreprise de presse ou de l'entreprise audiovisuelle, à saisir la marge de manœuvre dont dispose chaque journaliste par rapport à l'organisation interne et par rapport aux contraintes externes (RIEFFEL, 2010). L'autonomie du journaliste dépend donc de plusieurs facteurs de cette sphère. Les journalistes, travaillant dans les médias publics en Algérie, souffrent énormément de ces contraintes. Malgré son intérêt scientifique cette problématique a fait objet de très peu de publications scientifiques. Celles-ci ont montré que cette sphère, au sein des médias publics algériens, est l'une des plus défavorables à la liberté d'informer des journalistes (KIRAT, 1993). L'*ENRS*¹ est l'un des plus grands médias publics algériens avec 56 chaînes de radios². Ses journalistes ont dénoncé plusieurs fois les pressions qu'ils subissent dans le traitement de l'information, en particulier certains événements. Le déclenchement du *Hirak*³ était une occasion pour eux de crier leur ras le bol concernant cette situation. En effet, après que la radio a ignoré la couverture de la première marche de ce mouvement populaire, les journalistes de la chaîne I, II, III et *RAI* ont organisé un premier sit-in au sein du siège national de l'*ENRS*. Ils avaient revendiqué *la liberté d'expression*. Dans leur lettre adressée à la direction générale, ils ont écrit ce qui suit :

«*Nous, journalistes de la Radio nationale, chaînes I, II, III et RAI, témoignons du non-respect de la neutralité dans le traitement de l'information au sein de nos rédactions. La décision de la hiérarchie de passer sous silence les grandes manifestations nationales de ce 22 février 2019 n'est que l'illustre enfer de l'exercice au quotidien de notre métier*» (OUALI, 2019). La liberté d'expression des journalistes est donc quotidiennement limitée. Il est vrai que l'histoire du

journalisme pourrait bien être, pour une grande part, l'histoire d'une impossible autonomie, ou si l'on veut s'exprimer de façon moins pessimiste, l'histoire sans fin d'une autonomie toujours à reconquérir parce que toujours menacée (CHAMPAGNE, 2016). Mais quels sont donc ces mécanismes qui rendent impossible cette autonomie, dans le cas de notre étude ? Cette contribution vient justement identifier certains d'entre eux et montrer leur fonctionnement. Ils sont annoncés dans la problématique formulée comme suit: ***Comment l'insatisfaction professionnelle, les conférences de rédaction et la perception du rôle limitent la liberté d'expression des journalistes ?***

Méthodologie de la présente recherche :

Cette contribution est tirée d'une enquête de terrain menée de 2009 à 2017. La problématique traitée concerne l'influence des *facteurs socioprofessionnels* sur le travail des journalistes des chaînes 1, 2, 3, 4 et *Radionet* de cette entreprise⁴. Le contexte de cette époque était marqué par plusieurs contestations sociopolitiques de la société civile. La répression était le plus souvent la réponse de l'Etat à ces revendications. Elle avait mobilisé ses différentes institutions dans ce sens. L'orientation bureaucratique de la production de l'information dans ces médias était l'une de ses stratégies. Pour répondre à cette question, nous avons élaboré un questionnaire composé de quatre axes. Il figure dans celui-ci, les questions suivantes : 1-À quel point êtes-vous satisfait de votre profession ? 2-À quel point, vos propositions de sujets sont acceptées en conférence de rédaction ? 3-Comment vous imaginez le rôle du journaliste en Algérie, actuellement ? Après avoir distribué 204 questionnaires et récupéré 172, dans lesquels figurent les réponses, nous les avons dépouillés et fait une lecture quantitative et qualitative des résultats. Ensuite, nous avons réalisé 10 entretiens avec des journalistes concernés par l'enquête : huit d'entre eux n'avaient pas de responsabilité administrative, alors que les autres oui : Une cheffe d'édition, un rédacteur en chef. À préciser également que huit d'entre eux sont des hommes et deux, des femmes. Pour approfondir l'analyse, nous l'avons suivie d'une lecture approfondie de plusieurs documents et publications scientifiques⁵. Depuis le déclenchement du *Hirak*, le 22 février 2019, un nouveau contexte a sévi en Algérie. Il est marqué par plusieurs contestations des journalistes de la *Radio Algérienne* dénonçant l'omerta imposé sur leur travail (OUALI, 2004). Une omerta qui sévissait depuis longtemps au sein de ce média. Dans l'objectif d'actualiser notre recherche, nous avons adopté de nouvelles démarches méthodologiques. Il s'agit d'une observation libre sur les vidéos, des sit-in organisés par ces journalistes au sein de ce média, ainsi que leurs publications sur leur compte facebook. Il est pour eux un canal d'information sur lequel ils s'expriment sans peur des représailles. Des expressions qu'ils ne

peuvent dire sur les ondes de leurs chaînes radios. Enfin, les résultats de notre recherche ont abouti à la conclusion comme quoi ces facteurs limitent la liberté d'expression des journalistes comme suit :

Insatisfaction professionnelle due au manque de liberté d'expression:

Tableau 1: Degré de satisfaction professionnelle des journalistes.

Fréquences Réponses	Nombre	(%)
Un peu satisfait	73	42,9
Satisfait	54	31,4
Très satisfait	29	16,9
Non satisfait	11	6,4
Pas du tout Satisfait	5	2,4
Total	172	100

Tableau 2 : les raison de l'insatisfaction

Fréquences Réponses	Nombre	(%)
Absence de liberté d'expression.	54	60,7
Manque d'effectif	10	11,2
La pression des responsables	10	11,2
Conflits avec collègues	6	6,7
Vouloir donner plus	4	4,5
Primauté de l'ancienneté au détriment de la compétence.	3	3,4
Manque de crédibilité des informations présentées.	2	2,3
Total	89	100

Sources du tableau 1 et 2 : Hakim HAMZAOU, *l'influence des facteurs socioprofessionnels sur les pratiques professionnels des journalistes de la Radio Algérienne*, étude socioprofessionnelle de la chaîne 1, 2, 3, 4 et *RadioNet*, thèse présentée en arabe, pour l'obtention du diplôme de doctorat des sciences, université d'Alger 3, département Information, année universitaire 2016/2017 (non publiée), pp 209-210.

42,9 % des journalistes qui ont participé à l'enquête sont *un peu satisfaits* de leur profession. 31,4 % sont satisfaits, 16,9% sont très satisfaits. Alors que, 6,4% d'entre eux *ne sont pas satisfaits* et 2,4% *ne sont pas du tout satisfaits*⁶. Mais pourquoi il y a plus de la moitié qui ne soit, ni satisfaite, ni très satisfaite des conditions de travail ? Cela est-il dû à des raisons matérielles ou immatérielles ? Pour en savoir plus, nous avons posé la question aux journalistes qui sont *un peu satisfaits*, ceux *non satisfaits* et ceux *pas du tout satisfaits*. L'analyse de leurs réponses a montré que *le manque de liberté d'expression* est la cause de l'insatisfaction professionnelle de 60,7% des journalistes⁷. Certains obstacles dans la *sphère productive* les empêchent d'informer le public impartialement. Cependant, les journalistes manifestent leur insatisfaction d'une telle situation, à chaque fois qu'ils le peuvent. Le déclenchement du *Hirak*, le 22 février 2019, était l'une de ces occasions. Ils avaient écrit une lettre à l'intention de leur direction générale dans laquelle ils avaient *témoigné le non-respect de la neutralité dans le traitement de l'information au sein de leurs rédactions*. Selon eux, *la décision de la hiérarchie de passer sous silence les grandes manifestations nationales du 22 février 2019 n'est que l'illustre enfer de l'exercice au quotidien de leur métier*» (OUALI, 2019). Ce quotidien crée un environnement tendu au travail, entre responsables et journalistes, en particulier, d'où la déception professionnelle.

L'insuffisance des moyens humains et matériels mis à disposition est la raison pour laquelle un quart de journalistes sont insatisfaits. Selon les propos recueillis, certains d'entre les confrères ne sont pas très qualifiés pour exercer ce métier. Ils auraient rejoint la radio via les réseaux de famille, d'amis ou autre. Une fois à l'intérieur, ce groupe social, dont les individus ne sont pas très qualifiés, ni très motivés à exercer, constitue un obstacle à l'autre groupe social qui présente de bonnes qualités professionnelles. Cela crée sur le long terme un problème de gestion des ressources humaines, en particulier si les motivés sont en nombre inférieur par rapport à ceux qui ne le sont pas. Cette situation empêche le média de présenter au public une information de qualité. La situation devient plus compliquée quand les responsables se mettent en connivence avec les moins compétents et moins motivés. Le manque de moyens matériels cause également de l'insatisfaction. Cela crée des pressions sur les journalistes. Ce mécontentement s'accroît durant la couverture des événements à caractères officiels comme les élections présidentielles ou législatives. Les journalistes n'admettent pas de fournir autant d'effort contre des salaires pas très motivants. Cette précarisation a des incidences sur leurs pratiques professionnelles et finalement sur la fabrication de l'information. Autre raison de l'insatisfaction, c'est le phénomène de la sympathie et de l'empathie entre responsables et journalistes. Cela crée certains agissements chez les responsables qui déséquilibrent le bon déroulement du travail : ils favorisent les journalistes pour

qui ils ont de la sympathie, par plusieurs formes. Cela leur donne des privilèges comme les préparer aux postes de responsabilités. Certains journalistes sont allés jusqu'à dire que l'administration bloque leur travail. Dans la même lettre de protestation adressée à leur direction générale, ils disent qu'*ils sont le service public et non des journalistes étatiques* (OUALI, 2019). Après ces raisons principales, viennent celles secondaires. Pour le premier sous ensemble de 6,8 % : il s'agit de l'insatisfaction individuelle, pour certains, et le manque de conviction comme quoi les informations présentées au public sont crédibles, pour d'autres. Pour la deuxième catégorie de journalistes de 10,1 %, il s'agit plutôt des conflits entre les collègues et le fait de favoriser l'ancienneté au lieu de la compétence dans le travail. *Le manque de liberté d'expression* serait donc, principalement, à l'origine de l'insatisfaction des journalistes de leur profession, même si les salaires et les autres avantages matériels dont ils bénéficient ne garantissent pas un cadre de vie de qualité, étant donné la cherté de la vie, en Algérie⁸. Cela révèle le sens moral élevé des journalistes et leur volonté de faire du journalisme une profession au service du public. Ils l'avaient scandé dans leurs sit-in tenus au sein du siège social national de la *Radio Algérienne* juste après le déclenchement du *Hirak* (OUALI, 2019).

2-Choix de sujets à couvrir en conférences de rédactions : Responsables décideurs, journalistes exécuteurs :

Tableau 3 : À quel point les propositions des journalistes sont acceptés en conférences de rédactions.

Fréquences Réponses	Nombre	(%)
Rarement	118	68,6
Parfois	30	17,4
Jamais	14	8.1
À chaque fois	10	5,9
Total	172	100

Source du tableau n° 3 : Hakim HAMZAOU, *l'influence des facteurs socioprofessionnels sur les pratiques professionnelles des journalistes de la Radio Algérienne*, étude socioprofessionnelles de la chaîne 1, 2, 3, 4 et *RadioNet*, thèse présentée en arabe, pour l'obtention du diplôme de doctorat des sciences, université d'Alger 3, département Information, année universitaire 2016/2017 (non publiée), p 232.

Ces conférences se tiennent quotidiennement au sein des rédactions. Elles sont le moment durant lequel se décident les sujets à couvrir et à transformer en information à diffuser. Les propositions émanent principalement de la feuille de route élaborée par les responsables durant leurs réunions entre eux et les propositions des journalistes faites durant ces *briefings*. Sachant que ce document ne peut fort probablement contenir que les événements qui ne vont pas à l'encontre de la ligne éditoriale. À quel point, les propositions des journalistes sont acceptées ? L'analyse de leurs réponses avancées dans le questionnaire d'étude ont montré que les sujets de la feuille de route sont prioritaires. En effet, 68,6 % ont déclaré que leurs propositions ne sont pas acceptées, 17,4 % ont dit qu'elles le sont rarement, 8,1 % ont dit qu'elles ne sont jamais acceptées et enfin 5,9 % ont dit que leurs propositions sont toujours acceptées.⁹

Cet état des lieux montre que les journalistes décident moins concernant les sujets à couvrir par rapport à leurs responsables. Ces derniers auraient déjà arrêté une liste de sujets à traiter durant leur conférence de rédaction. Une conférence qui est une assemblée de responsables, généralement les seuls, d'ailleurs, à qui une place est attribuée (SIRACUSA, 2001). Les raisons de rejet de leurs propositions peuvent être diverses. Selon un journaliste qui a une responsabilité administrative¹⁰ au sein d'une chaîne radio, l'un des critères qui doit figurer dans la proposition, pour qu'elle soit acceptée c'est qu'elle ne doit pas « provoquer une quelconque rancune ou sensibilité ». Il laisse sous-entendre que les responsables seraient en contact avec des sources d'informations qui leurs suggèrent une sorte de planning de diffusion. Il dit :

«Le directeur de chaîne, ou celui de l'information, peut être au courant de certaines vérités qui l'empêchent de permettre la diffusion de tel sujet à tel moment. Des considérations que lui seul connaît et il n'a pas à informer un journaliste ou un enquêteur. Il peut également être au courant des sensibilités que pourrait susciter la diffusion d'un sujet à un moment précis, ou de certaines actualités le concernant, inconnues par les autres pour le moment, ce qui le laisse retarder sa diffusion. Dans le cas ou cela provoque des sensibilités entre certains individus, le sujet est laissé en stand-by»¹¹.

La définition quotidienne des sujets repose sur des informations passées à travers des canaux, des dispositifs et des interactions professionnelles : un balisage, un recyclage et des négociations menées par les éditeurs, c'est ce qu'a conclu l'une des études menées sur *La sociologie du travail des reporters à la télévision en France* (SIRACUSA, 2001). Mais, selon notre étude, ce n'est pas toujours le cas, ainsi : par moment, la subjectivité des responsables constitue un obstacle devant les propositions des journalistes. Certains d'entre eux excellent dans l'autocensure. Ceux-là disent qu'ils font leur travail qui est de veiller à ce que la ligne éditoriale soit respectée par les journalistes. Mais l'autocensure peut être

parfois, une pratique adoptée pour gagner d'avantages de faveurs. Rajoute à cela que cette ligne éditoriale n'est pas clairement définie. C'est ce qu'a confirmé l'un des journalistes, qui n'a pas de responsabilité administrative¹², interviewé dans le cadre de l'enquête. Il dit :

« ...Il y a des responsables qui exercent une forte autocensure. Il y a parmi eux celui qui vient dans le briefing du matin avec une conception précise du travail qui n'est pas à négocier et dès que tu proposes un sujet il est rejeté, en te disant : qu'est-ce que t'as à proposer un tel sujet ? Il peut même te blâmer pour une telle proposition. Je me souviens que cela s'est passé avec des collègues à moi... »¹³.

Le refus fréquent des propositions de sujets des journalistes qui vont à l'encontre de la ligne éditoriale peut avoir un effet néfaste sur eux. Cela les incite à exercer de l'autocensure sur leurs propositions. Au fil du temps, ils proposeront des sujets qui vont avec la ligne éditoriale et éviteront les autres. Une telle philosophie fait du journaliste *un robot* qui doit s'arrêter aux tâches formelles du travail. Il ne peut s'ingérer d'avantage dans le contenu informationnel, sauf si ce dernier ne va pas à l'encontre de ce qu'on appelle *ligne éditoriale* du média. Cela semble être une tradition dans les médias publics et les réunions de rédactions semblent l'un de ces mécanismes qui garantissent la reproduction d'une telle situation. Il est important à notre avis de rediscuter du sens à donner à *la ligne éditoriale dans un média public* ainsi qu'au rôle du journaliste travaillant dans ces médias. Ces derniers signifient dans l'imaginaire de l'ensemble de l'effectif *ne pas être en contradiction avec ce que disent ou ce que font les individus symbolisant l'Etat*. Cette signification est due à des contextes politico-sécuritaires qui ont sévi durant le « règne » du parti-FLN et durant la « décennie rouge » où la stabilité de l'Etat était menacée. Maintenant que ces contextes ne sont plus d'actualité, le sens donné à ces concepts doit changer, car chaque individu représentant l'Etat ou pas, menaçant la stabilité de la société via des pratiques doit être dénoncé par les médias publics. Plusieurs recherches effectuées sur le sujet à l'époque du *parti unique*¹⁴ ont montré l'existence de ce phénomène, ce qui laisse croire que c'est devenu une tradition. Le professeur Zahir IHADDADEN, par exemple, a constaté dans ses travaux de recherches que le journaliste ne jouit pas d'une totale liberté. Il subit des contraintes de toutes sortes ; il s'intègre dans une structure d'ensemble qui est la rédaction du journal qui elle-même travaille dans un contexte général imposé par la conception particulière de l'information dans le pays. L'auteur va jusqu'à dire que le journaliste a tout le temps été considéré comme un mal nécessaire (IHADDADEN, 2002). En guise de conclusion, si le sujet proposé par le journaliste va à l'encontre de la ligne éditoriale, il sera probablement refusé, dans le cas contraire, il sera accepté.

3-Perception du rôle entre réalité et fantasme :

Tableau 4 : La perception du rôle chez les journalistes.

Réponses	Fréquences	Nombre	(%)
Informer honnêtement le public		45	26,2
Défendre le pays et la société		35	20,3
Travailler honnêtement et respecter l'éthique et la déontologie.		35	20,3
Éclairer l'opinion public.		28	16,3
Médiateur neutre entre les autorités et le citoyen		20	11,6
Il faut redéfinir la notion du « service public » pour que le journaliste puisse assumer son rôle comme il se doit de le faire.		09	5,3
Total		172	100

Source du tableau n ° 3 : Hakim HAMZAOU, *l'influence des facteurs socioprofessionnels sur les pratiques professionnelles des journalistes de la Radio Algérienne*, étude socioprofessionnelles de la chaîne 1, 2, 3, 4 et *RadioNet*, thèse présentée en arabe, pour l'obtention du diplôme de doctorat des sciences, université d'Alger 3, département Information, année universitaire 2016/2017 (non publiée), p 201.

Tout journaliste est partagé par un conflit de rôles puisqu'il relève de plusieurs groupes d'appartenance (au sens mertonien) : un problème d'identité se pose donc à lui puisque ce qui le caractérise, ce sont non seulement ses aptitudes certifiées, sa compétence, mais aussi son projet, sa vocation, autrement dit ses références idéales (RIEFFEL, 2010). Quatre principaux rôles sont distingués dans le cas de notre étude, qui sont :

1- *L'informateur* : les journalistes du premier sous-ensemble voient que leur rôle est d'*informer honnêtement le public*. Le journaliste doit s'assurer de la véracité de l'information, être précis dans sa rédaction et avoir un discours cohérent dans la description des phénomènes sociaux rapportés. Il ne doit pas mélanger commentaire et information ou militer pour une quelconque idéologie et travailler conformément aux règles d'éthique et de déontologie en présentant au public des informations vérifiées et précises. Il ne doit, également pas, traiter de la vie privée des personnes.

2- *Éclaireur de l'opinion public* : les journalistes du deuxième sous ensemble pensent que leur rôle est d'*éclairer l'opinion publique*. Pour se faire ils doivent

présenter une image complète et claire sur les événements, en particulier ceux des pays arabes. L'objectif souhaité est de sensibiliser le citoyen sur les dangers qui menacent le pays et aider à la stabilité de la société.

3- *Défenseur du citoyen et de la société* : doit être le rôle du journaliste dans le contexte actuel. C'est ce que pense un troisième sous ensemble de journalistes. Le danger sous entendu peut être la peur de voir l'instabilité sécuritaire dans certains pays arabes, tel que la Syrie, gagner l'Algérie. Selon les propos des journalistes : ils doivent collaborer à la préservation de la sécurité du pays et au processus du développement socio-économique en : 1- donnant une image positive de l'Algérie, 2- Sensibilisant les citoyens sur ce qui peut constituer une source de nuisance au pays, 3- Préservant les constantes nationales qui sont : l'Amazighité, l'Arabité et l'Islam, 4- Présentant à l'auditeur une information dénuée de propagande sur les événements, en particulier, les violences dans les pays arabes. Cela permettra au citoyen, selon eux, de comprendre la réalité de ce qui se passe. Cela lui permettra également d'être un acteur principal dans la préservation de la sécurité de son pays et pas le contraire.

4- *Médiateur neutre* : le rôle du journaliste selon un quatrième sous-ensemble de journalistes est d'être médiateur entre le citoyen et les autorités tout en étant neutre. Il est de son devoir d'informer les citoyens des politiques adoptées dans les différents secteurs d'activités et diffuser dans l'espace médiatique ce que les gens pensent de ces politiques. Une infime partie des journalistes pense qu'il faut redéfinir la notion du « service public », pour que le journaliste puisse assurer le rôle qui convient à chaque contexte. Et même si leur pourcentage n'est que de 5,30 %, leur réponse est très significative, prenant compte, du contexte politique algérien actuel et de la propriété du média dans lequel ils travaillent, qui est un média public.

Prenant compte de certaines études et événements récents, il semble illusoire de vouloir être médiateur neutre ou prendre position au côté de la société civile étant journaliste dans un média public. Dans son rapport final de 2009, la ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme. Après un programme de monitoring des médias, durant les élections présidentielles de cette année, il s'est avéré que des journaux écrits, publics et beaucoup de ceux du secteur privé ont surmédiatisé les interventions publiques du ministre des affaires religieuses et des waks, et des chouyouhs. Ce dernier incitait à un vote massif. Ces mêmes journaux avaient marginalisé les formations politiques qui avaient boycotté totalement ces élections. Un tel constat va à l'encontre des règles d'éthique et de déontologie (LADH, 2009, pp. 85-59). Dans le même rapport tous les candidats aux élections présidentielles avaient confirmé le favoritisme de l'entreprise publique de télévision pour monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA qui était en lice aux élections (LADH, 2009, pp. 68-69). Durant le *Hirak* déclenché en Algérie

depuis le 22 février 2019, les journalistes ont manifesté dans une série de sit-in tenus au sein du siège social, contre l'omerta imposée sur le traitement de certains événements. Durant le premier sit-in tenu le 27 février 2019 (OULEBSIR, 2019), les journalistes sont sortis crier leur ras le bol. *Abat la répression, abat la censure et l'autocensure. Radio Publique, service public, abat la répression, liberté d'expression, libérons la parole, la censure c'est la mort, journaliste dignité*, sont les slogans scandés lors de ce sit-in¹⁵. L'observation non dirigée pratiquée sur cette vidéo montre la présence d'un nombre important de jeunes et femmes. Deux catégories sociales qui ont une vision nouvelle du journalisme, différente de la génération d'avant 1990. Ceux qui auraient rejoint ce métier après la *décennie rouge* en 1990, qui auraient connu le phénomène de l'assassinat et la migration des journalistes, ce qui a causé un deuxième vide dans l'histoire de la presse en Algérie en matière de ressources humaines, tel que celui juste après l'indépendance du pays en 1962.

Les journalistes aspirant donc à assumer des rôles dont l'objectif, grosso-modo, est de présenter un service public de qualité, alors que le système politique continue à voir en eux des personnes dont la mission principale est de *communiquer* sur ses activités, tel qu'il l'entend. Cette frustration personnelle peut être l'une des raisons qui les a incités à manifester à l'occasion du *Hirak*.

Conclusion

Les journalistes ne seraient donc pas très satisfaits de leur profession parce qu'il y a essentiellement absence de liberté d'expression. Ils décident moins concernant le contenu de la production journalistique à cause de la bureaucratisation exagérée et ils divergent sur ce que doit être leur rôle social actuel. *Informer honnêtement, éclairer l'opinion publique, défendre le citoyen et la société* et être *médiateur neutre* seraient les principaux rôles dont les journalistes sont convaincus. Sauf que, l'analyse des couvertures médiatiques du média en question, concernant l'*affaire khalifa, El harraga, affaire el bouchi*, par exemple, et la révolte de ces journalistes à l'occasion du *Hirak*, laisse croire que ces perceptions du rôle semblent être une illusion. Ce sont là, les quelques mécanismes au sein de la *sphère interne* qui sont à l'origine d'une production informationnelle non attrayante. Une production commandée également et surtout par des conditions politiques qui font d'elle une courroie de transmission des messages du système politique en place, au lieu de ceux de la société civile. Cette société représentée en le *Mouvement Populaire* est consciente de cette situation. Elle l'a si bien montré durant plusieurs marches populaires, dans des pancartes sur lesquelles les écrits renient cette presse. Ce divorce entre société civile et média public en particulier existe depuis longtemps. De nos jours il s'est «officialisé». Cela est très néfaste pour le processus de démocratisation du pays et

l'instauration d'une justice sociale, surtout quand il s'agit d'un média public tel que la *Radio Algérienne* qui est considérablement implantée dans la société avec ses différentes stations. Il est donc urgent d'y remédier en installant des mécanismes au sein de la *sphère interne*, particulièrement, qui empêcheront la reproduction d'un tel contexte défavorable à la liberté d'informer.

Bibliographie :

1-Livres :

- 1-1-BRAHIMI Brahim (1989), *le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, Paris, l'Harmattan.
- 1-2-MOSTEFAOUI Belkacem (2013), *Médias et liberté d'expression en Algérie*, Alger : Editions El Othmania.
- 1-3-IHADDADEN Zahir (2002), *La presse écrite en Algérie*, Alger, Les Editions Ihaddaden.
- 1-4-Rémy RIEFFEL (2010), *sociologie des médias*, 3éd, Paris, Ellipses Éditions Marketing S.A.
- 1-5-Mohamed KIRAT (1993), *The Communicators*, Alger, Offices des Publications Universitaires.
- 1-6-CHAMPAGNE Patrick (2016), *La double dépendance sur le journalisme*, Paris, RAIONS D'AGIR Éditions.
- 1-7-ACCARDO Alain (2007), *journalistes précaires, journalistes au quotidien*, France, Éditions Agôn
- 1-8-SIRACUSA Jacques (2001), *le JT une machine à décrire*, Paris, De Beok supérieur.

2-Les articles scientifiques :

2-1-RISSOAN Odile, «Une méthode de traitement sociologique de données filmées», *Bulletin de méthodologie sociologique* [En ligne], 82 | 2004, mis en ligne le 07 juillet 2008, consulté le 24 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/bms/1079>.

3-Les articles de presse :

- 3-1-**OULEBSIR** Nassima (2019), *Nacera Cherid à la tête de la Radio algérienne*, <https://www.elwatan.com/edition/actualite/nacera-cherid-a-la-tete-de-la-radio-algerienne-12-04-2019> visité le 21/04/2019 à 20h48 à Tizi-Ouzou.
- 3-2- OUALI Hacem, *Les journalistes de la radio nationale s'indignent : «Nous refusons le traitement dérogatoire au profit du président...»* <https://www.elwatan.com/edition/actualite/les-journalistes-de-la-radio-nationale-sindignent-nous-refusons-le-traitement-derogatoire-au-profit-du-president-25-02-2019> visité le 21/04/2019 à 20h48 à Tizi-Ouzou.

3-3- <https://www.youtube.com/watch?v=ds7NRPaI6Ck>, visité le 24/06/2019 à 12h20 à Tizi-Ouzou.

3-4 <http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20180126/132015.html>, visité le 28/04/2019 à 11h13 à Alger.

4-Documents :

. الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، اللجنة الوطنية للدفاع عن حقوق الإنسان، التقرير النهائي لنتائج برنامج رصد وسائل الإعلام بالجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية للتاسع أفريل 2009، الجزائر، 2009.

5-Thèses de doctorat :

. حكيم حمزاوي، تأثير العوامل الاجتماعية والمهنية على الممارسة المهنية للصحافيين في الإذاعة الجزائرية . دراسة سوسيو مهنية على صحفيي القنوات الأولى، والثانية، والثالثة، والرابعة ورايونات . أطروحة مقدمة لنيل شهادة دكتوراه علوم في علوم الإعلام والاتصال، جامعة الجزائر 3، قسم الإعلام، السنة الجامعة 2016-2017 (غير منشورة).

6-Entretiens scientifiques :

1. مقابلة علمية مع السيد: أ. س. نائب رئيس تحرير. بقسم الأخبار بالقناة الإذاعية الأولى، بمقر المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة، الجزائر يوم 26 /07/2016، الساعة الرابعة وثلاث وعشرون دقيقة.

2. مقابلة علمية مع السيد: أ. أ.، صحافي في القسم الرياضي بالقناة الإذاعية الثانية التابعة للمؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة، بأزفون، ولاية تيزي وزو، الجزائر، يوم 16/07/2016، الساعة الثالثة ونصف زوالاً.

¹ ENRS : Entreprise nationale de radio diffusion sonore.

² <http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20180126/132015.html>, visité le 28/04/2019 à 11h13 à Alger.

³ Hirak est un mot arabe qui veut dire mouvement.

⁴ أنظر: حكيم حمزاوي، تأثير العوامل الاجتماعية والمهنية على الممارسة المهنية للصحافيين في الإذاعة الجزائرية. دراسة سوسيو مهنية على صحفيي القنوات الأولى، والثانية، والثالثة، والرابعة ورايونات . أطروحة مقدمة لنيل شهادة دكتوراه علوم في علوم الإعلام والاتصال، جامعة الجزائر 3، قسم الإعلام، السنة الجامعة 2016-2017 (غير منشورة).

⁵ Sont donc exploités les textes juridiques qui régissent la profession, des thèses de doctorats réalisées sur le sujet, des articles scientifiques, des livres de recherches et ceux de journalistes-auteurs algériens.

⁶ Voir tableau n° 01 en page 4.

⁷ Voir tableau n° 02 en page 4.

⁸ À noter que les salaires des journalistes de la *Radio Algérienne* ont pratiquement doublé après la signature de l'accord **collectif portant sur la grille de salaires de référence des journalistes et assimilés et comportant la nomenclature des postes de travail, ainsi que le nouveau régime indemnitaire y afférent pour l'ensemble des journalistes et assimilés de la presse publique, signé en 2012.**

⁹ Voir tableau n° 3 en page 6.

¹⁰ Sa version peut être considérée comme étant officielle, étant donné qu'il occupe un poste de responsabilité au sein de l'entreprise.

¹² Ses propos peuvent être considérés comme étant une version non-officielle étant donné qu'il n'a pas cette responsabilité.

¹³ مقابلة علمية مع : السيد أ. أ. صحافي في القسم الرياضي بالقناة الإذاعية الثانية التابعة للمؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة أزفون ولاية تيزي وزو، الجزائر، يوم 2016/07/16، الساعة الثالثة ونصف زوالاً.

¹⁴ Le parti politique qu'on appelait *parti unique* est le Front de Libération National parce qu'il était le seul qui avait une existence officielle.

¹⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=ds7NRPaI6Ck>, visité le 24/06/2019 à 12h20 à Tizi-Ouzou.